

# RAPPORT ANNUEL )

## 2006-2007 )

### TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot de la présidente</b>	<b>3</b>
<b>Mot du directeur général</b>	<b>4</b>
<b>Agir ensemble</b>	
<b>Pour un dynamisme renouvelé de nos instances</b>	
Conseil d'administration et comité exécutif	5
Forum de la société civile	7
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	8
<b>Agir ensemble</b>	
<b>Pour une action concertée avec nos partenaires</b>	
Éducation	10
Enfance-famille	10
Immigration et communautés culturelles	10
Condition féminine	11
Développement social	11
Consultation sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois	12
Comité régional ACCORD	12
Concertation sur les sentiers pour les véhicules hors route de la Mauricie	13
<b>Et autres bons coups</b>	13
<b>Agir ensemble</b>	
<b>Pour la réalisation de projets structurants</b>	
Fonds de développement régional	15
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	18
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts	20
Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres	21
Fonds-Soutien Mauricie	22
<b>Agir ensemble</b>	
<b>Pour un partage accru de l'information</b>	
Communication et représentation	23

### PERSONNEL DE LA CRÉ

Christian Savard	Directeur général
Patrick Guérard*	Agent de développement
Hélène Fournier	Secrétaire administrative
Janie Vadeboncoeur**	Secrétaire administrative
Diane Faucher	Secrétaire
Nathalie Roy	Secrétaire/réceptionniste
Denise Béchar	Agente de communication
Jean Trudel	Agent de développement
Marie Albertson***	Agente de développement
Luc Désaulniers	Agent de développement (PMVRMF et PPR)
Caroline Lacasse***	Agente de développement (CRRNT)
David Lapointe	Agent de développement (CRRNT)

\*M. Guérard a été directeur général par intérim de mai à décembre 2006.

\*\*Mme Vadeboncoeur a quitté la CRÉ pour un congé de maladie à la fin d'avril 2006.

\*\*\*Mme Lacasse a quitté la CRÉ en août 2006 et Mme Albertson en septembre 2006.

Note : Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique, ayant à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE )

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie est une organisation bien ancrée dans son milieu et cette réalité, je suis à même de la constater plus que jamais en cette fin d'exercice 2006-2007.

À titre de présidente, j'ai eu l'occasion tout au long de l'année de côtoyer des élus de tous les paliers de gouvernement et des intervenants de tous les secteurs d'activité, et à ces occasions, la volonté de collaborer avec la CRÉ au développement de notre région était palpable. À ce chapitre, deux importants dossiers ont particulièrement marqué l'année.

Dans un premier temps, la mise en place de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire aura nécessité plusieurs rencontres avec tous les partenaires concernés par ce secteur afin d'en arriver à un véritable consensus notamment sur la désignation des commissaires. Ces rencontres se sont échelonnées sur plusieurs mois faisant en sorte que la Commission puisse débiter officiellement ses opérations en avril 2007. La concertation autour de ce dossier a été remarquable et mérite d'être soulignée.

Il en est de même pour le Forum de la société civile. Ce dossier aura été un beau défi pour la CRÉ car il fallait asseoir ses mandats et les balises de son fonctionnement, et ce, en répondant aux attentes des 24 secteurs qui y sont représentés tout en tenant compte de celles des élus. À ma connaissance, aucune autre CRÉ du Québec n'a mis en place un tel Forum. Cela témoigne bien d'une ferme volonté de partager notre vision et de travailler ensemble, élus et société civile, pour développer la Mauricie. À cet égard, la prochaine année s'annonce prometteuse.

Le positionnement de la CRÉ comme leader en matière de concertation et de développement régional ne pourrait s'établir sans cette consolidation du sentiment d'appartenance envers la Mauricie, non plus sans cette reconnaissance de notre apport à la croissance du Québec. Au cours de l'année, lors de mes nombreuses rencontres dans le cadre de la Table Québec-régions, j'ai eu l'occasion de faire reconnaître cet apport. Sachez qu'en tout temps, c'est un message de détermination et de persévérance que j'ai porté, avec fierté, à l'image de chacun et chacune d'entre vous qui travaillez sans relâche à la prospérité de la Mauricie, et par conséquent à son apport au développement du Québec.

Je tiens à témoigner ma plus vive reconnaissance à chacun et chacune d'entre vous qui gravitez autour de la CRÉ, dans les différents secteurs d'activité, élus municipaux et provinciaux, partenaires du milieu et partenaires gouvernementaux, à l'échelle locale ou régionale. Le mieux-être socioéconomique de la Mauricie passe par chacune de vos initiatives et cela, je tiens à le souligner.



Photo : Olivier Croteau

Par ailleurs, j'adresse des remerciements particuliers à M. Patrick Guérard, qui a assumé l'intérim de la direction générale de mai à décembre 2006. Sa disponibilité et son expertise ont été d'un grand soutien pour le conseil d'administration et pour le comité exécutif qui ont eu, au cours de l'année, de nombreux dossiers à gérer. Je remercie également le directeur général, M. Christian Savard, qui a rapidement pris les rênes de l'organisation faisant en sorte de clôturer cet exercice financier avec brio. Je souligne finalement le professionnalisme de chacun des membres du personnel. La CRÉ ne pourrait réaliser ses mandats sans leur précieuse contribution.

Je désire remercier personnellement chacun de mes collègues du conseil d'administration. Tout au long de l'année, vous m'avez manifesté une grande confiance. Vous avez partagé, avec moi, une même vision de la Mauricie et de ce que doit être la Conférence régionale des élus. Un lieu de concertation, de mobilisation et de réseautage, un gouvernail régional.

Un immense merci !

*France Beaulieu*

France Beaulieu

# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

De nos jours, rien n'est plus constant que le changement. Et la Conférence régionale des élus de la Mauricie n'y a pas échappé au cours de la dernière année où elle a connu des transformations qui seront, évidemment, bénéfiques à son renforcement.



Photo : Olivier Croteau

Certes, j'ai le bonheur d'assurer la direction générale de la CRÉ depuis le 4 janvier 2007 seulement, mais je me permets de rappeler ma présence au sein du conseil d'administration de la CRÉ depuis son implantation en avril 2004. J'ai été un témoin actif de l'évolution de notre organisation et des changements qui l'ont affectée depuis trois ans et je dois dire qu'à ce chapitre, l'exercice 2006-2007 se démarque.

Notre présidente l'a souligné, la mise en place du Forum de la société civile et de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire s'impose comme un élément marquant en matière de gouvernance régionale. Un autre dossier tout aussi important quant à la mobilisation qui l'a porté et mené à terme, important également pour le devenir de la Mauricie, c'est celui du Fonds-Soutien Mauricie. Évidemment, à ces dossiers majeurs s'ajoutent une panoplie d'autres interventions de la CRÉ qui, tout au long de l'année, ont permis de consolider nos partenariats et de faire avancer la Mauricie sur le plan du développement durable. Chacune de ces interventions, qui étoffent ce rapport annuel, celles favorisant la concertation comme celles qui se traduisent par un soutien financier issu de nos fonds de développement, apporte une contribution, jamais négligeable, au devenir de notre région.

Le rapport annuel fait état des activités de l'exercice qui prend fin, mais ouvre la porte aux défis de l'année qui vient. Un des grands défis qui nous interpellent, bon an mal an, est cette quête d'unité, d'intégration de tous les acteurs des villes et MRC, des ministères et des instances civiles, vers une vision commune et d'avenir pour la Mauricie. Cette vision, la CRÉ doit en être porteuse. Elle doit, de façon constante, travailler à assurer un climat favorable à la prospérité et à la pleine expression de la Mauricie. C'est là le défi auquel j'entends bien me consacrer, avec toute l'énergie requise, et bien sûr avec la collaboration habituelle de chacun de nos partenaires. Sachez que cette collaboration est des plus précieuses pour l'avenir de la Mauricie.

Merci à chacun d'entre vous, partenaire de la société civile et des ministères, pour cette collaboration soutenue. Merci à l'équipe de permanents de la CRÉ et à M. Patrick Guérard qui a assuré l'intérim de la direction générale avec professionnalisme.

Un grand merci à notre présidente, Mme France Beaulieu, pour son leadership et sa passion de la Mauricie ainsi qu'à tous les administrateurs pour leur fidélité envers la CRÉ et envers la Mauricie. Je vous assure de mon engagement sans réserve à construire avec vous une région vivante, habitée et prospère.

Christian Savard

# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF

Au cours de l'exercice 2006-2007, le conseil d'administration a tenu six assemblées publiques qui se sont déroulées à des endroits différents :

Ville de Trois-Rivières	le 11 avril 2006
MRC de Maskinongé	le 28 juin 2006
MRC de Mékinac	le 4 octobre 2006
Ville de Shawinigan	le 28 novembre 2006
MRC des Chenaux	le 25 janvier 2007
Ville de Trois-Rivières	le 28 mars 2007

La composition du conseil d'administration a été plutôt stable tout au long de l'année, si ce n'est deux membres de la société civile qui ont dû être remplacés par leur substitut.

Outre les décisions relatives aux projets subventionnés dans le cadre du Fonds de développement régional, les assemblées du conseil ont été l'occasion d'accorder l'appui de la CRÉ à différents dossiers. Les démarches visant le développement du service de téléphonie cellulaire sur la route 155 entre La Tuque et la région du Lac-Saint-Jean, l'entente de partenariat favorisant la concertation entre la CRÉ et le Forum Jeunesse Mauricie, le projet pilote de bornes multimédias en Mauricie, les démarches visant l'obtention d'un bloc énergétique pour les entreprises de la Mauricie et le projet de développement de la filière « hydrogène » en sont des exemples. Pour sa part, le comité exécutif s'est réuni à dix reprises au cours de l'exercice.

Le mouvement de personnel aura suscité passablement d'énergie pour les officiers qui ont dû procéder au remplacement du directeur général de la CRÉ qui quittait ses fonctions en avril 2006. Le nouveau directeur général, M. Christian Savard, est entré en fonction le 4 janvier 2007. En octobre 2006, la CRÉ a été affectée par le décès de sa secrétaire administrative, Mme Janie Vadeboncoeur, qui venait tout juste de célébrer ses vingt ans de loyaux services au sein de notre organisation. Finalement, vers la fin de l'été, deux agentes de développement ont quitté la CRÉ pour relever de nouveaux défis professionnels. Cette situation aura occasionné une certaine réorganisation dans les opérations courantes de l'année 2006.

Le comité exécutif a été davantage impliqué, par ailleurs, dans la gestion du Fonds de développement régional (FDR). En effet, la composition du comité d'analyse et de recommandation du FDR a été modifiée au cours de l'exercice pour permettre aux officiers d'y tenir un rôle plus actif.



Photo prise lors de l'assemblée du conseil d'administration qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, le 28 mars 2007. Première rangée, de gauche à droite : Reynald Périgny, Réjean Gaudreault, France Beaulieu, Michel Angers, Lise Landry. Deuxième rangée : Jean-Paul Diamond, Liette Moreau, Yvon Lemire, Gérard Bruneau, André C. Veillette, Elzéar Lepage. À l'arrière : Pierre Robert, Pierre Bouchard, Claude Trudel, Pierre A. Dupont, Christian Savard, Myriam Demers, André Nollet. Photo : Olivier Croteau

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2006-2007

### Membres élus

Ville de Trois-Rivières Yves Lévesque Pierre A. Dupont	Maire Conseiller
Ville de Shawinigan Lise Landry France Beaulieu	Mairesse Conseillère
Ville de La Tuque Réjean Gaudreault Elzéar Lepage	Maire Conseiller
MRC de Maskinongé Jean-Paul Diamond Guy Richard	Préfet, maire de Saint-Alexis-des-Monts Maire de Louiseville
MRC de Mékinac André C. Veillette Reynald Périgny	Préfet, maire de Sainte-Thècle Maire de Saint-Tite
MRC des Chenaux Gérard Bruneau Pierre Bouchard	Préfet, maire de Saint-Maurice Maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Nation Atikamekw Ernest Awashish	Représentant du Conseil

### Membres de la société civile

<i>*Christian Savard</i>	<i>Industrie, commerce et développement coopératif</i>
Yves Perron	Industrie, commerce et développement coopératif
Claude Trudel	Agro-forestier
André Nollet	Loisir, culture et tourisme
<i>*Jean-Denis Leduc</i>	<i>Enseignement supérieur / R&amp;D</i>
Ghislain Bourque	Enseignement supérieur / R&D
Michel Angers	Développement social et communautaire
Yvon Lemire	Éducation et main-d'œuvre

\*Les membres de la société civile dont les noms sont en italique ont quitté en cours de mandat

### Membres observateurs

Julie Boulet	Députée de Laviolette
Noëlla Champagne	Députée de Champlain
André Gabias	Député de Trois-Rivières
Francine Gaudet	Députée de Maskinongé
Claude Pinard	Député de Saint-Maurice
Liette Moreau	Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
Myriam Demers	Forum Jeunesse Mauricie
Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales et des Régions
Robert De Nobile	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

## COMITÉ EXÉCUTIF 2006-2007

France Beaulieu	Présidente
Réjean Gaudreault	1 <sup>er</sup> Vice-président
Michel Angers	2 <sup>e</sup> Vice-président
Yvon Lemire	Trésorier
Pierre A. Dupont	Secrétaire
Lise Landry	Administratrice

# FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Forum de la société civile est une instance reconnue depuis juin 2004, moment de l'entrée en vigueur des Règlements généraux de la CRÉ. Cependant, à ce moment-là, le Forum avait un caractère quasi virtuel ne pouvant s'appuyer sur aucune règle de régie interne pour désigner ses membres. Ce n'est qu'au cours de l'exercice 2006-2007 que le tir a été rectifié avec l'adoption, par le conseil d'administration de la CRÉ, le 25 janvier 2007, des Règles et modalités de fonctionnement du Forum de la société civile.

Il aura fallu de multiples échanges entre des représentants de la société civile et des élus pour que le cadre régissant le Forum réponde aux attentes de tous les partenaires. Le nombre de secteurs représentés au Forum est passé de 21 à 24, et pour chacun de ces secteurs, un organisme associé a été identifié. Ces organismes ont été invités à désigner un délégué et un substitut, et ce, avant le 28 février suivant la procédure établie dans les Règles et modalités de fonctionnement.

La CRÉ a donc été en mesure, par la suite, de réunir officiellement pour une toute première fois les délégués du Forum de la société civile. Lors de cette rencontre du 19 mars 2007, les participants ont procédé à l'élection des représentants de la société civile devant siéger au conseil d'administration de la CRÉ pour un mandat d'une année débutant le 1<sup>er</sup> avril 2007. Les résultats de cette élection se lisent comme suit :

### Représentants

#### Sièges votants

Développement social	Michel Dupont
Qualité de vie	Pierre Tremblay
Économie	André Nollet
Éducation	Yvon Lemire
Main-d'œuvre	Michel Angers
Ressources naturelles et territoire	Jacques Pinard

#### Sièges observateurs

Collectivités d'influence	Liette Moreau
Collectivités d'influence	Annie Brousseau
Éducation	Ghislain Bourque

### FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Martin Caron	Agriculture
André Massicotte	Agroalimentaire
Ghislaine Larivière	Aînés
Guy Damphousse	Commerce
Jérôme Marsais	Communautés culturelles et immigration
Liette Moreau	Condition féminine
Éric Lord	Culture et communications
France Cormier	Développement communautaire
Sylvain Lévesque	Développement coopératif
Angèle-Anne Brouillette	Développement social
Michel Angers	Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi
Daniel Béliveau	Économie sociale
Yvon Lemire	Éducation primaire-secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes
Lucie Letarte	Enfance-famille
Mitchell Marin	Environnement et développement durable
Jacques Pinard	Forêt
Yves Perron	Industrie manufacturière
André Nollet	Industrie touristique
Annie Brousseau	Jeunes
Pierre Tremblay	Loisir et sport
Ronald Delisle	Personnes handicapées
André Dontigny	Santé et services sociaux
Ghislain Bourque	Science, recherche et développement, enseignement supérieur
Michel Dupont	Syndicats

Outre cette élection, selon les mandats qui lui sont dévolus, le Forum de la société civile collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan quinquennal de développement régional. La rencontre du 19 mars a donc été l'occasion d'un tour de table où chacun a pu faire valoir l'apport de son secteur à l'avancement des stratégies du Plan quinquennal.

Dans l'ensemble, les délégués ont manifesté un vif intérêt à partager, au sein du Forum, leurs initiatives et leurs préoccupations quant au développement régional. Il y a fort à parier que l'année 2007-2008 sera celle de la concertation multisectorielle à travers le Forum et celle d'une nouvelle complicité entre la société civile et les élus au sein de la CRÉ.



Les délégués du Forum de la société civile ont tenu leur première rencontre à la CRÉ, le 19 mars 2007.

# COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

Au cours de 2006-2007, la CRÉ a dû procéder à la transformation de sa Commission forestière régionale en Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). Ce changement s'inscrivait dans la foulée du projet d'implantation d'une gestion intégrée et régionalisée des ressources naturelles et du territoire, initié par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Dans la démarche définie par le Ministre, les CRÉ du Québec étaient mandatées pour mener une consultation publique visant à élaborer une proposition pour la mise en place des CRRNT. En Mauricie, la CRÉ a tenu trois soirées de consultation à l'automne 2006, plus précisément à La Tuque le 23 octobre, à Trois-Rivières le 24 octobre et à Shawinigan le 25 octobre.

À la suite de cette consultation, la CRÉ a reçu douze mémoires ou avis écrits sur le projet de CRRNT. Les résultats de la compilation des documents reçus et des commentaires émis lors des soirées de consultation ont fait l'objet de discussions au Forum des ressources naturelles et du territoire qui regroupait, le 20 novembre 2006, une quarantaine de personnes représentant les différents secteurs liés aux ressources naturelles. Les consensus obtenus à ce moment-là ont permis de raffiner la proposition relative à la constitution de la CRRNT, proposition qui a été adoptée par le conseil d'administration de la CRÉ, le 28 novembre 2006, et transmise au Ministre le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

C'est à Québec, le 13 décembre 2006, lors de la rencontre du comité d'implantation des CRRNT auquel participe la CRÉ, que le Ministre a donné son aval au modèle de CRRNT proposé par la Mauricie.

Dès janvier 2007, la CRÉ a embauché une nouvelle ressource pour assumer la coordination de notre CRRNT. Le Forum des ressources naturelles et du territoire a été réuni le 16 mars 2007 afin de procéder à l'élection des onze commissaires devant siéger à la CRRNT de la Mauricie. En fin d'exercice, la CRÉ rendait public le nom de ces commissaires et lançait le processus de consultation lié au mandat de la CRRNT, c'est-à-dire l'élaboration et la mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire pour la Mauricie. Tout porte à croire qu'au cours du prochain exercice, les partenaires de la CRRNT et du Forum des ressources naturelles et du territoire arrimeront plus que jamais leurs efforts pour que la Mauricie demeure une région où la conciliation et l'harmonisation des usages du milieu forestier servent de plateforme au développement intégré des ressources et du territoire.



Rencontre du Forum des ressources naturelles et du territoire, le 16 mars 2007, à l'Auberge Escapade de Shawinigan.



Considérant l'importance capitale du dossier forestier et l'obligation de produire un Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire, les administrateurs de la CRÉ ont tenu à se familiariser avec le milieu forestier mauricien. C'est à la fin du mois d'août 2006 que cette visite mémorable a eu cours sous l'égide de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

## COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

Micheline Petiquay	Groupe Autochtone
Jacques Pinard	Groupe Éducation et Transfert de connaissances
À déterminer	Groupe Énergie
Sébastien Duchesne	Groupe Environnement et Eau
Pierre Lefebvre	Groupe Faune et Tourisme
Josée Bussièrès	Groupe Forêt privée
Fernand Potvin	Groupe Industrie forestière
À déterminer	Groupe Mines
Gilles Dubuc	Groupe Travailleurs
Elzéar Lepage	Groupe CRÉ (non votant)
Manon Filion	Groupe Gouvernement (non votant)

## Quelques notes signalétiques

- La CRRNT est une instance de la CRÉ auprès de qui elle soumet ses rapports et recommandations.
- Sa mission la fait l'interlocutrice régionale en matière de ressources naturelles et de territoire pour soumettre des avis et veiller à leur planification notamment à l'égard de leur protection et des fonctions tributaires relatives à la conservation, à l'aménagement, et à la mise en valeur, et ce, dans une perspective de développement durable.

- Pour réaliser son mandat la CRRNT mise sur le partenariat avec les intervenants régionaux et les communautés autochtones et assure de tenir compte des intérêts de l'ensemble des intervenants de la forêt, de la faune, du territoire, des mines et de l'énergie.
- La composition de la CRRNT respecte sa réalité et ses dynamiques sociales, économiques et environnementales. Ses onze commissaires sont délégués par des membres réunis dans autant de groupes distincts dont on peut lire la liste ci-contre.

## FORUM DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE

<p>Groupe Autochtone</p> <p>À déterminer</p> <p>À déterminer</p> <p>Simon CooCoo</p> <p>Micheline Petiquay</p>	<p>Communauté Atikamekw de Manawan</p> <p>Communauté Atikamekw d'Opitciwan</p> <p>Communauté Atikamekw de Wemotaci</p> <p>Conseil de la nation Atikamekw</p>	<p>Groupe Forêt privée</p> <p>Josée Bussièrès</p> <p>André Buist</p> <p>Jonathan Lambert</p> <p>François Douville</p>	<p>Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes</p> <p>Groupement forestier de Champlain inc.</p> <p>Groupement forestier de Maskinongé-Lanaudière inc.</p> <p>Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie</p>
<p>Groupe Éducation et Transfert de connaissances</p> <p>Dominic Thibeault</p> <p>Jacques Pinard</p> <p>Gilles Champoux</p> <p>Louise Trudel</p> <p>Bernard Dufourd</p> <p>Luc Marchand</p> <p>Michel Boisvert</p>	<p>Association des biologistes du Québec</p> <p>Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice</p> <p>Cégep de Trois-Rivières</p> <p>Collège Shawinigan</p> <p>Commission scolaire du Chemin-du-Roy</p> <p>École forestière de La Tuque</p> <p>Section régionale de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec</p> <p>Table sur la recherche forestière de la Mauricie</p> <p>Université du Québec à Trois-Rivières et Centre intégré en pâtes et papiers</p>	<p>Groupe Industrie forestière</p> <p>À déterminer</p> <p>Michel Blais</p> <p>Claude Dupuis</p> <p>François Bourassa</p> <p>Léon Bélanger</p> <p>Denis Deshaies</p> <p>Fernand Potvin</p>	<p>Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec</p> <p>Coopérative forestière du Bas-Saint-Maurice</p> <p>Coopérative forestière du Haut-Saint-Maurice</p> <p>Secteur de la fabrication de panneaux</p> <p>Secteur des papeteries</p> <p>Secteur sciage indépendant</p> <p>Secteur sciage intégré</p>
<p>Groupe Énergie</p> <p>Linda Laquerre</p>	<p>Hydro-Québec</p>	<p>Groupe Mines</p> <p>Jean-Nil Bouchard</p> <p>À déterminer</p> <p>J.-Claude Belles-Isles</p>	<p>Association canadienne de la pierre</p> <p>Association de l'exploration minière du Québec</p> <p>Association minière du Québec</p>
<p>Groupe Environnement et Eau</p> <p>Sébastien Duchesne</p> <p>Rachel Racine</p>	<p>Conseil régional de l'environnement Mauricie</p> <p>Regroupement des organismes de gestion de l'eau de la région de la Mauricie</p>	<p>Groupe Travailleurs</p> <p>Denis Châtillon</p> <p>Gilles Dubuc</p> <p>Michel Dupont</p>	<p>Centrale des syndicats démocratiques</p> <p>Conseil central du Coeur du Québec</p> <p>Conseil régional FTQ de la Mauricie et du Centre-du-Québec</p>
<p>Groupe Faune et Tourisme</p> <p>Louise Corriveau</p> <p>Jacques Goyette</p> <p>Michel Veillette</p> <p>Jean Lagacé</p> <p>Pierre Lefebvre</p> <p>André Nollet</p> <p>Claude Gauthier</p> <p>Manon Dupont</p> <p>Jean-Louis Laliberté</p> <p>Marie-Ève Desmarais</p>	<p>Aire faunique du lac Saint-Pierre</p> <p>Association des pourvoires de la Mauricie</p> <p>Association des trappeurs du Haut-Saint-Maurice</p> <p>Association des trappeurs Mauricie/Bois-Francis</p> <p>Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie</p> <p>Association touristique régionale de la Mauricie</p> <p>Corporation de gestion du réservoir Gouin</p> <p>Fédération québécoise de la Faune</p> <p>Regroupement des locataires de terres publiques de la Mauricie</p> <p>Société des établissements de plein air du Québec</p>	<p>Groupe CRÉ (non votant)</p> <p>France Beaulieu</p> <p>Elzéar Lepage</p>	<p>Présidente du conseil d'administration</p> <p>Élu du conseil d'administration</p>
		<p>Groupe Gouvernement (non votant)</p> <p>Guy Lefebvre</p> <p>Manon Filion</p> <p>Benoît Soucy</p> <p>Martin Bernatchez</p> <p>Stéphanie Lachance</p> <p>Claude Beauchesne</p> <p>Céline Guimont</p>	<p>Emploi - Québec</p> <p>Ministère des Affaires municipales et des Régions</p> <p>Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs</p> <p>Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation</p> <p>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune/Faune</p> <p>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune/Forêt</p> <p>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune/Territoire/Mines/Énergie</p>

# AGIR ENSEMBLE POUR UNE ACTION CONCERTÉE

## Éducation

C'est autour de la Table régionale de l'éducation, qui regroupe les commissions scolaires et les institutions d'enseignement supérieur de la région, que la concertation en matière d'éducation se concrétise.

L'année 2006-2007 marque la troisième année d'une entente triennale qui lie les partenaires de la Table et la CRÉ. Dans le cadre de cette entente, la CRÉ agit à titre de fiduciaire d'une enveloppe qui assure le financement d'une ressource pour la mise en œuvre du plan d'action visant la réussite éducative et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de la Mauricie.

La CRÉ a participé aux cinq rencontres régulières qu'a tenues la Table au cours de 2006-2007. Ces rencontres ont permis de suivre l'évolution des actions menées simultanément dans plus d'un champ d'intervention notamment ceux de la réussite scolaire, la formation professionnelle et technique, l'adéquation formation-emploi, la formation continue et l'internationalisation.

Différents projets ont donc été réalisés cette année sous l'égide de la Table. À titre d'exemples, mentionnons la production d'un DVD de sensibilisation sur le décrochage scolaire et la mobilisation des Chambres de commerce et d'industrie de la région autour du projet de persévérance scolaire.

Un état de situation des grands enjeux de l'éducation en Mauricie devrait permettre, aux partenaires de la Table et à la CRÉ, d'établir les balises d'une nouvelle entente triennale, et ce, au cours du prochain exercice. Il importe de poursuivre l'effort concerté en matière d'éducation, secteur clé, s'il en est un, pour le développement économique, social et culturel de la Mauricie.

## Enfance-famille

La CRÉ participe aux activités de la Table sectorielle enfance-famille et lui apporte un soutien technique. Au cours des années antérieures, la Table canalisait son énergie pour planifier et harmoniser le développement des nouvelles places en services de garde à l'enfance. Ce mandat étant complété, une révision de sa mission et de ses champs d'intervention s'imposait. Ce qui a été fait dans le cadre d'un lac-à-l'épaule qui s'est tenu le 15 juin 2006.

À l'issue de cette journée de réflexion, tous s'entendaient pour que la Table devienne un lieu d'influence, de partage et de diffusion d'information. En plus de se pencher sur des problématiques régionales, on souhaite que son intervention s'inscrive en support aux actions locales.

Le 2 février 2007, les membres de la Table ont proposé de mettre en action des comités de travail ayant mandat d'élaborer des projets et d'identifier des initiatives pouvant servir l'atteinte d'objectifs clairement établis comme suit :

- Conscientiser les parents à l'importance d'être présents à leurs enfants dans le temps qui leur est alloué.
- Conscientiser le monde du travail et le monde étudiant sur les réalités quotidiennes de la conciliation famille/travail.
- Faire un état de la situation des formes de gardes et des besoins par territoire.
- Influencer les instances en lien avec les questions familiales.
- Veiller à ce que les politiques familiales des villes et MRC soient harmonisées avec les grandes préoccupations de la région, notamment l'exode des jeunes.

Tout porte à croire que la Table enfance-famille sera particulièrement active au cours du prochain exercice.

## Immigration et communautés culturelles

Le 17 août 2006, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) était en région pour annoncer une entente spécifique en matière d'immigration. Cette nouvelle entente triennale, d'un montant de 525 000 \$, vise à encourager la concertation des partenaires afin de susciter la réalisation d'activités et de projets pour attirer de nouveaux arrivants et favoriser leur établissement permanent dans la région. L'entente vise également à développer des relations interculturelles harmonieuses au sein de la société d'accueil. Outre la CRÉ et le MICC, Emploi-Québec et le ministère des Affaires municipales et des Régions sont partenaires de cette entente spécifique.

Au cours de l'automne 2006, la CRÉ a participé à trois rencontres du comité de gestion mis en place pour analyser des projets répondant aux objectifs de l'entente. Après évaluation des dossiers, un soutien financier a été accordé à deux projets. Le premier offre un service personnalisé d'assistance aux personnes immigrantes présentant un profil d'emploi qui répond aux besoins des entreprises mauriciennes. Le second assure l'élaboration d'un plan d'affaires qui devrait permettre d'implanter un tout nouveau service régional d'interprètes.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2006-2007, la Table régionale de l'immigration s'est réunie à cinq reprises, sous l'égide de la CRÉ, afin de contribuer à harmoniser l'action intersectorielle de ses partenaires du tourisme, de l'éducation et de l'emploi, pour ne nommer que ceux-là. Parmi les dossiers qui furent au cœur des discussions, celui de la mobilité des étudiants provenant de l'Île de la Réunion mérite d'être souligné.

Le 19 février 2007, la CRÉ a reçu une délégation de l'Île de la Réunion venue rencontrer la première cohorte d'étudiants réunionnais qui débutaient, en septembre 2006, leur formation au Cégep de Trois-Rivières, au Collège Shawinigan et au Collège Lafleche. Cette réception a été l'occasion de souligner la complémentarité des efforts visant l'accueil et la rétention de jeunes réunionnais dans notre région, d'autant qu'ils contribuent directement à la revitalisation sociodémographique, enjeu majeur du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010.



À la rencontre réunissant, au Musée québécois de culture populaire, des représentants de la CRÉ et de l'Île de la Réunion, le 19 février 2007, de gauche à droite, à l'avant : Aftab Sandooyea, directeur de l'éducation et de la mobilité Conseil régional de la Réunion, Anick Le Toulec, conseillère régionale, présidente de la Commission du développement humain et déléguée à l'insertion région Réunion, Raymond Mollard, vice-président délégué à l'éducation région Réunion, France Beaulieu, présidente de la CRÉ, Wilfrid Bertile, vice-président délégué à la mobilité région Réunion, Denise Delorme, vice-présidente déléguée à la formation professionnelle région Réunion. À l'arrière : Louise Trudel, directrice générale du Collège Shawinigan, Christian Savard, directeur général de la CRÉ, Sandrine Peria-Simbin, chargée de mission de mobilité au Québec région Réunion, Johann Émond, directrice régionale Immigration-Québec pour l'Estrie, la Mauricie et le Centre-du-Québec.

## Condition féminine

Au cours de l'exercice 2006-2007, la CRÉ a été particulièrement active pour épauler les intervenantes du milieu autour de l'élaboration d'un projet d'entente spécifique en condition féminine. La signature de telles ententes est d'ailleurs encouragée par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine dans le cadre de sa nouvelle politique « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait ».

Initié par la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, ce projet d'entente aura nécessité près d'une dizaine de rencontres de travail pour en arriver à identifier des axes de développement auxquels se rattachent des actions concrètes et des résultats attendus. Les résultats des travaux qui ont eu cours à l'automne ont fait l'objet d'une présentation particulière aux directions régionales des ministères interpellés par les dossiers de la condition féminine, lors d'une rencontre qui se tenait à la CRÉ, le 23 janvier 2007.

Lors de son assemblée du 28 mars 2007, le conseil d'administration de la CRÉ avalisait son intention de poursuivre sa collaboration en vue de signer cette entente spécifique afin de mettre en œuvre le plan d'action réunissant les 4 axes de développement suivants :

1. Favoriser la prise en compte des intérêts et des réalités des femmes.
2. Accroître la représentativité féminine dans les instances décisionnelles.
3. Favoriser l'autonomie financière des femmes par l'entrepreneuriat féminin.
4. Favoriser l'autonomie financière des femmes par la diversification de leurs choix professionnels.

L'année 2007-2008 devrait donc normalement être marquée par la signature d'une entente spécifique en condition féminine.



Pour la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, la Journée internationale des femmes du 8 mars 2007 a été une bonne occasion pour traiter des différentes problématiques entourant la condition féminine en Mauricie. La CRÉ a soutenu cet événement de sensibilisation. Photo : Andrée Boileau

## Développement social

L'année 2006-2007 aura été une année de transition marquée par la fin d'une entente triennale en développement social et le début des négociations devant conduire au renouvellement de cette entente.

Au cours de l'exercice, la CRÉ, Emploi-Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont conclu un partenariat financier pour relancer les activités de leur Consortium en développement social. Ce partenariat a permis d'embaucher, le 20 novembre 2006, une ressource responsable de coordonner les activités du Consortium pour les trois prochaines années.

Une tournée des comités locaux et des partenaires régionaux a été réalisée en décembre 2006 dans le but d'établir un état de situation du développement social en Mauricie. Ce portrait, assorti des besoins et suggestions des partenaires, a suscité des échanges fructueux lors de la rencontre du comité de coordination du Consortium qui s'est tenue le 31 janvier 2007. Cette rencontre a donné un nouveau souffle au dossier, les partenaires ayant eu l'occasion de se réapproprier le plan d'action 2006-2009 qui avait été ébauché à l'issue de la dernière entente.

Le plan d'action 2006-2009 propose les objectifs suivants :

- Poursuivre et développer la concertation intersectorielle des organisations locales et régionales.
- Mobiliser les acteurs de développement social autour d'une vision et d'actions communes répondant aux besoins de niveaux local et régional.
- Harmoniser les interventions des partenaires œuvrant en développement social.
- Soutenir la mise en œuvre des plans d'action locaux.

La mise en œuvre de projets assurant l'atteinte de ces objectifs sera tributaire d'une nouvelle entente en développement social. En fin d'exercice, les négociations allaient rondement, ce qui était de bon augure pour une signature d'entente au début de l'exercice 2007-2008.

## Consultation sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Mise sur pied par le Gouvernement du Québec et avec pour mandat de faire un état de la situation des enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois a entamé sa tournée de consultation en Mauricie, plus précisément à Trois-Rivières, les 13 et 14 février 2007.

Au nombre des seize présentations faites à la Commission, la Conférence régionale de élus de la Mauricie s'est placée sur la ligne de départ pour livrer un message empreint de sensibilité sur l'importance de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans une région comme la nôtre. En Mauricie, les défis de l'économie de ces secteurs et la vitalité des milieux ruraux, qui composent une large partie de notre territoire régional, sont des préoccupations constantes.

Porte-parole de la CRÉ, la présidente, Mme France Beaulieu et le directeur général, M. Christian Savard, ont élaboré leur présentation sur la pertinence du Plan quinquennal de développement de la Mauricie en insistant sur les visions de développement de même que les stratégies et actions mises en œuvre pour soutenir les secteurs agricole et agroalimentaire.

« Le milieu rural est une composante importante et indissociable de notre région » a exprimé la présidente en ajoutant : « Notre rôle à la CRÉ, pour ne pas dire notre défi, est d'orchestrer le développement de la région qui s'appuie sur les spécificités des territoires qui la composent en forgeant les complémentarités entre nos réalités géographiques. »

En démontrant concrètement nos volontés d'assurer l'accès et une proximité de services en milieu rural et de faire en sorte que l'ensemble de notre population connaisse l'apport et l'importance de l'économie rurale dans la balance économique régionale, la CRÉ a fait le postulat que les initiatives de partenariat et de concertation entre les territoires sont des terreaux fertiles pour assurer un développement régional bien intégré.

Dans un contexte où le diagnostic démographique, la vitalité des milieux ruraux et l'occupation du territoire invitent au travail concerté, la CRÉ a tenu à positionner les ressources humaines au cœur du développement régional.



Photo : Olivier Croteau

## Comité régional ACCORD

Outre l'implication financière de la CRÉ grâce à son Fonds de développement régional dans des projets régionaux structurants, la CRÉ a participé activement à soutenir la démarche ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement). Elle siège d'ailleurs au comité régional ACCORD dont le mandat est de mobiliser les acteurs régionaux autour d'une démarche de planification stratégique pour les créneaux d'excellence qui caractérisent la Mauricie. Ces créneaux sont les papiers à valeur ajoutée et technologies associées, l'hydrogène et les électrotechnologies, les technologies de transformation des métaux légers, les bioprocédés industriels et le meuble.

Le comité s'est réuni à quelques reprises au cours de l'année. À la rencontre du 6 novembre 2006, il a eu l'occasion de se familiariser avec le Fonds de soutien au développement des créneaux d'excellence nouvellement annoncé par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Par ailleurs, à celle du 15 février 2007, il a procédé à la validation de la stratégie et du plan d'action du créneau « hydrogène ». Ce créneau émergent s'articule autour de l'Institut de recherche sur l'hydrogène de l'Université du Québec à Trois-Rivières et du Laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec. La stratégie et le plan d'action visent, entre autres, à maximiser la réduction des GES et à favoriser la diversification des systèmes énergétiques.

La validation de la stratégie et du plan d'action sur l'hydrogène par le comité ACCORD est une étape préalable à leur dépôt au Ministère et, subséquemment, à la signature d'une entente assurant leur mise en œuvre. On peut s'attendre à ce que des projets concrets de développement misant sur l'hydrogène comme vecteur énergétique durable s'amorcent au cours de 2007-2008.



Le Centre international de contrôle non destructif de l'Institut de recherche sur l'hydrogène dispose d'un scanner permettant la détection par ondes ultrasoniques de défauts dans la structure de pièces de grandes dimensions. Cette image illustre bien les recherches en cours à l'IRH. Photo : service des communications de l'Université du Québec à Trois-Rivières



Photo : Photomauricie.com

## Concertation sur les sentiers pour les véhicules hors route de la Mauricie

Suite aux consultations publiques sur les véhicules hors route (VHR), en 2005, plusieurs mesures ont été adoptées pour que les réseaux de VHR respectent l'environnement et les citoyens riverains. Dans cette optique, le 17 juillet 2006, la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie a confié aux Conférences régionales des élus le mandat de mettre sur pied des tables de concertation régionale afin d'établir le réseau interrégional des sentiers de VHR.

Quoique la CRÉ ait mené des travaux préalables à ce mandat au cours de l'automne 2006, ce n'est que le 30 janvier 2007, à la signature du protocole d'entente avec le Ministère, que le coup d'envoi pour la création de la Table de concertation régionale a été donné. L'entente, d'une durée de trois ans, vise clairement l'amélioration de la cohabitation entre les utilisateurs de VHR et les résidents riverains des sentiers de VHR.

La première étape menant à la mise en opération de la Table de concertation régionale aura été, pour la CRÉ, d'établir les clauses d'une entente associant l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) à la réalisation du mandat. La CRÉ, qui chapeaute et supervise la réalisation générale du dossier, a donc délégué à l'URLS la mise en place de la Table et la coordination des travaux à venir.

En fin d'exercice, la CRÉ et l'URLS avaient amorcé la mise en place de la Table de concertation régionale sur les VHR. On devrait y retrouver des représentants des citoyens, des municipalités, des fédérations de VHR, des Centres locaux de développement, du milieu agricole, des exploitants de boisés privés, de l'Association touristique régionale, du milieu des affaires, des services policiers.

Dès le début de 2007-2008, la Table devrait enclencher les travaux menant à l'établissement d'un réseau interrégional de sentiers permanents ou semi-permanents pour la motoneige et d'un autre pour le quad, praticable à l'année. Elle devra tenir compte, entre autres, de la proximité des zones habitées, des emprises ferroviaires désaffectées, des terres agricoles et des chemins forestiers.

L'échéance fixée pour la réalisation de ce mandat est le 1<sup>er</sup> novembre 2009.

## AUTRES BONS COUPS POUR LA RÉGION

### TRIADE

La Table régionale de l'industrie forestière est à l'origine du projet pilote TRIADE qui vise une nouvelle façon d'aborder le territoire forestier sur une base de développement durable. Pour ce faire, trois volets sont pris en considération : la conservation, la production forestière et l'aménagement écosystémique. Ce dernier volet porte particulièrement le caractère de nouveauté et d'expérimentation du projet TRIADE, faisant en sorte que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les intervenants forestiers de toutes les régions du Québec suivent de près l'évolution des travaux en cours en Mauricie.

La CRÉ et le Ministère soutiennent financièrement ce projet. Le 1<sup>er</sup> mars 2007, TRIADE a fait l'objet d'une activité d'information organisée par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice. La CRÉ y était. Une visite dans le secteur du Lac Clair a permis aux participants de constater les différents essais en cours et dont les résultats permettront l'implantation d'une nouvelle stratégie d'aménagement forestier.

La CRÉ, de concert avec de précieux partenaires, est souvent au départ de projets dont les retombées sur le développement durable de la Mauricie sont incontestables. Ces projets sont autant de bons coups pour l'avancement du Plan quinquennal de développement régional. En voici quelques exemples.



Activité d'information sur TRIADE, le 1<sup>er</sup> mars 2007. Photo : Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice

## Salon de la formation professionnelle et technique et des perspectives de carrière

La 5<sup>e</sup> édition du Salon de la formation professionnelle et technique et des perspectives de carrière s'est tenue en octobre 2006. La CRÉ est associée à ce Salon depuis la toute première édition et cette année, cette association a été marquée par l'implication particulière de la présidente de la CRÉ, Mme France Beaulieu, qui a accepté la présidence d'honneur du Salon.

Au Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010, la promotion de la formation professionnelle et technique constitue l'une des stratégies prioritaires de l'enjeu relatif au développement des ressources humaines. Le Salon s'inscrit nettement dans cette orientation. En plus de promouvoir les programmes offerts dans les différents établissements de la région, le Salon s'est distingué cette année par son nouveau volet consacré aux perspectives de carrière en Mauricie.

## Nouveaux outils de travail en géomatique

À l'été 2006, la CRÉ s'est dotée d'outils dans le domaine de la géomatique dans le but, entre autres, de faciliter la production du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire.

Grâce à une entente avec le ministère des Affaires municipales et des Régions, la CRÉ a accès au Système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT), par conséquent aux documents textuels et aux cartes numérisées des schémas d'aménagement et de développement des MRC. Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a transmis à la CRÉ les cartes écoforestières numériques du territoire et lui a permis d'accéder à son Système d'information et de gestion du territoire public (SIGT). Avec cet outil, la CRÉ pourra mieux connaître le territoire public mauricien et les enjeux de son développement.

Cet accès aux données régionalisées est une initiative de la CRÉ de la Mauricie.

## Stratégie intégrée favorisant l'établissement des jeunes en Mauricie

La Stratégie intégrée favorisant l'établissement des jeunes en Mauricie a été lancée le 30 octobre 2006. Initiée par le Forum Jeunesse Mauricie et le Club Initiatives Jeunesse, cette stratégie assure la mise en place de conditions propices à l'établissement des jeunes et de leur famille en Mauricie. Elle assure également la consolidation des initiatives déjà en place qui visent à contrer l'exode des jeunes.

Sur plus d'un plan, cette stratégie contribue aux objectifs du Plan quinquennal de développement régional. Qu'il s'agisse d'insertion sociale, d'intégration professionnelle, d'accueil de nouveaux arrivants, tout concourt à multiplier les moyens incitatifs à l'implantation des jeunes en Mauricie et par conséquent, au maintien de la vitalité des communautés.

La CRÉ est associée à cette démarche qui rassemble les efforts de plusieurs partenaires du développement régional.

## TGV net Mauricie

Présente dès les premiers instants de la mise en place de TGV net Mauricie, la CRÉ siège toujours au conseil d'administration de l'organisme qui faisait, le 8 juin 2006, le bilan de sa première année complète d'opération. Un bilan des plus positifs avec une augmentation des revenus qui permet à cet organisme à but non lucratif d'assumer une bonne partie des frais de gestion et d'entretien de son réseau collectif à large bande.

Ce réseau est constitué des fibres optiques excédentaires des réseaux développés par les commissions scolaires Chemin-du-Roy et de l'Énergie et par les MRC et municipalités. L'exploitation de ces fibres excédentaires permet d'augmenter la pénétration des services haute vitesse dans les territoires à faible densité de population. L'accès à Internet haute vitesse ne peut que contribuer à la vitalité de nos entreprises, tant en milieu urbain que rural.

Le projet de TGV net Mauricie est unique au Québec.

## Observatoire du système régional d'innovation

L'Observatoire a été créé en décembre 2003. La Mauricie était alors une des trois régions du Québec retenues pour mener ce projet pilote visant à réaliser des activités de veille sur le système régional d'innovation. Un soutien professionnel et financier de la CRÉ, auparavant du Conseil régional de développement, a été accordé à ce projet dès le départ.

L'importance de ce projet pour renforcer la capacité concurrentielle de nos entreprises et, par le fait même, assurer un meilleur positionnement de la Mauricie à l'échelle du Québec et sur les marchés extérieurs, est la même en 2007 qu'elle ne l'était en 2003. Le rôle de l'innovation dans la nécessaire reconversion économique de la région est incontestable.

Le 20 octobre 2006, l'Observatoire, qui se trouve à la Technopole Vallée du Saint-Maurice, faisait l'état de la situation de l'innovation en Mauricie. L'analyse du tableau de bord de l'innovation démontre que la Mauricie a effectué un rattrapage dans plusieurs domaines mais elle doit être proactive et poursuivre ses efforts pour encourager l'innovation notamment dans les créneaux d'excellence ACCORD.

## Amélioration des équipements de loisirs culturels dans les établissements scolaires

En deux phases successives, la CRÉ s'est impliquée pour la mise à niveau des équipements de loisirs culturels pour les écoles de niveau secondaire de la région. Coordinné par l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie, ce projet soutenait les commissions scolaires et leurs écoles ainsi que les institutions privées d'enseignement pour doter ces établissements d'équipements de qualité et en nombre suffisant pour améliorer l'accès à la pratique des arts et permettre une meilleure diffusion du savoir-faire culturel des jeunes.

En plus de resserrer les liens entre les écoles qui peuvent partager des équipements utiles aux fins scolaires et parascolaires, ce projet contribue à l'effort visant à contrer le décrochage scolaire de même que l'exode de nos jeunes.

## Coop du coin

La dévitalisation sociodémographique et l'occupation du territoire sont deux préoccupations bien senties dans le Plan quinquennal de développement régional 2005-2010. C'est pourquoi le projet pilote proposé par la Coopérative de Solidarité Coop du Coin de Saint-Adelphé a eu l'heur de plaire à la CRÉ.

Le projet s'appuie sur un nouveau concept de partenariat coopératif pour maintenir et développer des services de proximité pour la collectivité de cette municipalité et celles qui lui sont limitrophes. Le projet entrevoit donc, entre autres, le maintien de services de distribution alimentaires, de soins de santé et d'approvisionnement en carburant qui permettront d'assurer la pérennité et le dynamisme du « cœur du village ».

L'intérêt de la CRÉ pour ce projet réside aussi dans les intentions des responsables de la Coop du Coin qui souhaitent développer, à partir de leur expérience, une boîte à outils pouvant servir à d'autres municipalités de la Mauricie aux prises avec les mêmes problématiques de maintien de services. De toute évidence, le partage des connaissances fait partie de nos valeurs régionales.



Maquette de la Coop du Coin de Saint-Adelphé, par la firme Morin Lemay Côté, architectes.

# FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Lors de son assemblée du 28 juin 2006, le conseil d'administration a procédé à l'adoption de la programmation du Fonds de développement régional (FDR) 2006-2007 réservant un montant de 833 108 \$ pour le financement de projets. À ce montant s'est ajouté un solde de l'exercice précédent de 206 496 \$, de même que des sommes totalisant 47 898 \$, récupérées de projets dont certains éléments n'ont pas été réalisés (désengagements). L'enveloppe disponible pour le financement de projets s'élevait donc à 1 087 502 \$.

Au cours de l'année, des subventions totalisant 890 585 \$ ont été octroyées, laissant un solde de 196 917 \$ à reporter à l'exercice 2007-2008. Ces subventions sont associées à des investissements globaux de plus de 10 M \$, situant ainsi le FDR à hauteur de 11,5 % de ces investissements.

En jetant un regard à la liste des projets subventionnés (voir tableau Fonds de développement régional 2006-2007, page suivante), dans neuf cas, l'aide financière est associée à une entente triennale. Le montant octroyé et le coût total couvrent uniquement l'année en cours, sauf dans le cas de TGV Net et d'Électrobois où le coût total indique l'ensemble des coûts liés aux trois années du projet.

Il faut rappeler que tous les projets soutenus par le FDR s'inscrivent dans les orientations du Plan quinquennal de développement régional 2005-2010.

Le projet identifié sous le titre « Soutien en commandite aux organismes et événements régionaux » nécessite une précision. Il s'agit en fait d'une enveloppe réservée pour contribuer à la réalisation d'événements (voir tableau Commandites 2006-2007, page 17) qui répondent aux objectifs établis dans le cadre de la Politique de commandite qu'adoptait la CRÉ en juin 2004. Le nombre croissant de demandes a fait en sorte que le conseil d'administration a alloué, en décembre 2006, une tranche supplémentaire de 15 000 \$, l'enveloppe prévue de 25 000 \$ pour l'exercice 2006-2007 étant à ce moment-là écoluée. Cette situation a incité le conseil d'administration à mandater le comité exécutif pour réviser la Politique de commandite et resserrer les critères de recevabilité afin de mieux cibler le soutien de la CRÉ en matière de partenariat promotionnel. Ce qui devrait être fait au cours du printemps 2007.

Par ailleurs, la CRÉ a apporté des changements à la composition du comité de recommandation du FDR en cours d'exercice afin de permettre à son comité exécutif de tenir un rôle plus actif au niveau de la gestion du FDR.

## COMITÉ DE RECOMMANDATION DU FDR

### Membres du comité exécutif de la CRÉ

France Beaulieu	Présidente
Réjean Gaudreault	1 <sup>er</sup> Vice-président
Michel Angers	2 <sup>e</sup> Vice-président
Pierre A. Dupont	Secrétaire
Yvon Lemire	Trésorier
Lise Landry	Administratrice

### Directeurs généraux des CLD/SDÉ et de la CRÉ

Daniel Béliveau	CLD des Chenaux
Nancy Doucet	CLD de Mékinac
Sylvie Fontaine	CLD de Maskinongé
Yves Marchand	SDÉ de Trois-Rivières
Luc Arvisais	CLD de Shawinigan
Danielle Rémillard	CLD du Haut-Saint-Maurice
Christian Savard	CRÉ



Lors du comité de recommandation du 20 mars 2007, de gauche à droite : Danielle Rémillard, Lise Landry, Sylvie Fontaine, Nancy Doucet. À l'arrière : Daniel Béliveau, Christian Savard, Pierre A. Dupont, Réjean Gaudreault, Yves Marchand, Luc Arvisais.

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2006-2007

	Montant octroyé	Coût total du projet
Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres (An 3)	50 000 \$	100 000 \$
TGV net Mauricie (An 3)	65 000 \$	1 972 000 \$
Entente administrative portant sur la réussite éducative et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (TREM) (An 3)	50 000 \$	171 000 \$
Électrobois (An 3)	50 000 \$	2 875 000 \$
TRIADÉ (An 1)	50 000 \$	783 079 \$
Maison familiale rurale MRC de Maskinongé (An 2)	50 000 \$	369 300 \$
Entente portant sur l'attraction et l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes en Mauricie (An 1)	50 000 \$	175 000 \$
Eldorado Francheville 2006	26 250 \$	270 508 \$
Étude préféabilité - Développement et aménagement d'un concept touristique original 4 saisons	10 000 \$	54 485 \$
La diversification professionnelle des femmes de la Mauricie et du Centre-du-Québec	15 985 \$	96 874 \$
Soutien au développement de l'économie sociale en Mauricie	12 250 \$	148 818 \$
Développement social (An 1)	30 300 \$	95 300 \$
Voie d'accès ferroviaire au parc industriel régional de Mékinac	100 000 \$	1 505 443 \$
Stratégie Jeunesse Mauricie (An 1)	50 000 \$	381 579 \$
Aérotourisme - Écofly	20 000 \$	60 000 \$
Incubateur mobile - Réservoir Gouin	43 000 \$	187 099 \$
Coop du coin	25 000 \$	100 000 \$
Salon de formation professionnelle et technique (5e édition)	15 000 \$	180 100 \$
Observatoire du système régional d'innovation de la Mauricie	13 500 \$	134 230 \$
Centre de transformation agroalimentaire régional	24 750 \$	75 000 \$
Piste cyclable - lien interrégional Notre-Dame-du-Mont-Carmel	25 000 \$	131 500 \$
Plan de développement en vue de l'élaboration et de l'aménagement d'une route touristique en Mauricie	17 000 \$	52 000 \$
La récupération au service de l'insertion socioprofessionnelle	15 400 \$	106 000 \$
Développer et consolider le microcrédit dans la Mauricie	24 230 \$	94 730 \$
Plan de développement - Plateforme hydrogène	7 920 \$	24 000 \$
Plan de développement stratégique - MRC des Chenaux	10 000 \$	131 376 \$
Soutien en commandite aux organismes et aux événements régionaux (2006-2007)	40 000 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>890 585 \$</b>	<b>10 274 421 \$</b>

## COMMANDITES 2006-2007

	Montant
Salon des commerçants et artisans La Tuque 2006	500 \$
Calendrier 10 <sup>e</sup> anniversaire CDCQM	100 \$
Soirée Éclair de Jeunesse 2006	1 500 \$
Semaine québécoise des personnes handicapées 2006	1 000 \$
50 <sup>e</sup> Congrès Association Mathématique du Québec	500 \$
Cyclo-Mauricie 2006-supplément	1 500 \$
Festival de l'aviation de Lac-à-la-Tortue	1 500 \$
Festival Urbain 2006	1 500 \$
Rue des Saveurs et Marché d'autrefois 2006	750 \$
Prix des abonnés 2006-2007 Bibliothèques publiques	750 \$
Grande Fête de l'entraide, formation et emploi 2006	1 500 \$
Congrès national AJRR	1 500 \$
Rendez-vous des peintres Sainte-Flore	500 \$
Poisson des Chenaux 2006-2007	500 \$
Délices d'automne 2006	1 500 \$
Arts Excellence 2006	1 500 \$
Carrefour manufacturier 2006	1 500 \$
Gala Mérite Coopératif 2006	1 500 \$
Congrès 2006 de l'AFVSM	1 000 \$
Les Nuits Polaires (1 <sup>re</sup> édition)	500 \$
Gala Distinction Shawinigan	750 \$
Foire de l'économie sociale 2006	500 \$
Gala Reconnaissance Mékinac	750 \$
24 <sup>e</sup> Concours de l'OSTR	1 500 \$
Symposium Fleurs et Jardins 2007 Sainte-Anne-de-la-Pérade	500 \$
Congrès ACFAS 2007	1 500 \$
Grands Prix du tourisme Mauricie 2007	1 500 \$
Salon du livre de Trois-Rivières 2007	1 500 \$
Événement Relève Mauricie 2007	1 500 \$
Gala Sport-hommage 2007	1 000 \$
Congrès ACFAS 2007-supplément	1 500 \$
Journée internationale des femmes 2007	1 500 \$
Gala Semaine québécoise des adultes en formation Mauricie 2007	1 500 \$
Soirée des Sommets Maskinongé	750 \$
Congrès Réseau québécois des SADC	1 000 \$
Les 12 heures d'endurance de La Tuque 2007	1 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>39 350 \$</b>



La CRÉ a été associée à l'événement Éclair de jeunesse organisé par le Forum Jeunesse Mauricie le 14 novembre 2006. Les lauréats, catégorie Jeune Entrepreneur, Philippe Lafontaine de Lave-Cam, Katia Brascoup de KPBL International, Josée Lampron et Colombe Lizé du Magazine Belle-Vie entourent la présidente France Beaulieu. Photo : FJM



Pierre A. Dupont, du comité exécutif de la CRÉ, a remis le prix Reconnaissance coopérative à Gilles Marchand de la Coop de solidarité santé de Shawinigan, au gala du Mérite Coopératif organisé par la Coopérative de développement Centre-du-Québec/Mauricie, le 3 novembre 2006. Photo : CDCQM



Le directeur général de la CRÉ, Christian Savard, a remis le 2<sup>e</sup> prix - classe B à Catherine Laurin dans le cadre du Concours de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, le 24 mars 2007. Photo : Henriette Pagé



L'auteur Réjean Bonenfant a été lauréat du prix Coup de cœur remis par la CRÉ dans le cadre de l'événement Arts excellence organisé par le Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie, le 23 novembre 2006. Photo : CCCM

# PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER

Le Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) en était à sa deuxième année de délégation de gestion dans le cadre de l'entente survenue entre la CRÉ et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Les promoteurs avaient jusqu'au 28 février 2006 pour soumettre leur projet à la CRÉ. À cette échéance, 131 demandes d'aide financière totalisant plus de 5 M \$, dépassant de 155 751 \$ celles de l'année précédente, ont été soumises à la CRÉ. Le coût total estimé pour la réalisation de l'ensemble de ces projets s'élevait à plus de 8,6 M \$.

## RÉPARTITION PAR TERRITOIRE DES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Territoire	Nombre de projets	Montant demandé
La Tuque	35	1 536 635,15 \$
Mékinac	44	1 685 397,78 \$
Maskinongé	25	911 858,03 \$
Des Chenaux	8	268 072,04 \$
Shawinigan	6	162 123,12 \$
Trois-Rivières	4	98 410,04 \$
Projets régionaux	9	365 209,00 \$
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>5 027 705,16 \$</b>



Ce pont dans la Zec de la Jeannotte a été construit à l'été 2006 avec une aide financière du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Il illustre bien l'amélioration des infrastructures du réseau routier forestier.

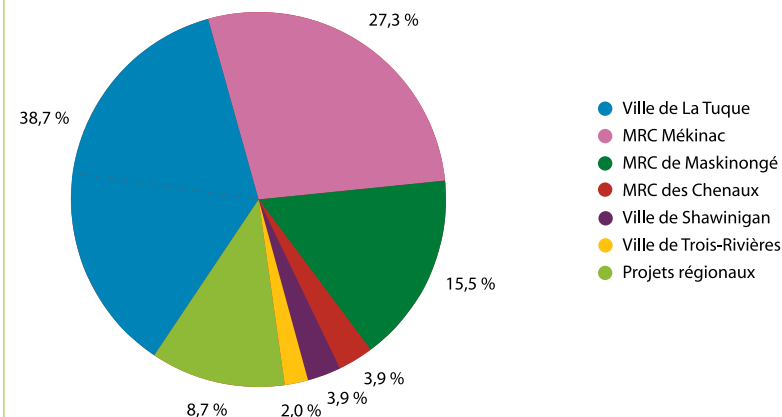
Il est intéressant de préciser que le nombre de jours/personnes estimé pour la réalisation de ces 131 projets s'élevait à plus de 28 000. Ce chiffre comprend aussi pour certains projets l'implication bénévole.

La CRÉ et ses partenaires ont été en mesure d'amorcer le processus de sélection des projets à la suite de l'annonce, en mai 2006, par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, de l'enveloppe de 2,7 M \$ allouée à la Mauricie pour le Volet II. Puisque ce montant était le même que celui de l'année précédente, la CRÉ, les villes et les MRC, ont convenu, ensemble, de conserver la même répartition territoriale de l'enveloppe que celle adoptée antérieurement pour l'exercice 2005-2006, réservant 3 % de l'enveloppe, soit 80 590 \$, pour la gestion du programme.

## RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE ALLOUÉE AU VOLET II PAR TERRITOIRE

Territoire	%	Montant disponible
La Tuque	38,7	1 013 712 \$
Mékinac	27,3	715 099 \$
Maskinongé	15,5	406 008 \$
Des Chenaux	3,9	102 157 \$
Shawinigan	3,9	102 157 \$
Trois-Rivières	2,0	52 388 \$
Projets régionaux	8,7	227 889 \$
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>2 619 410 \$</b>

### Graphique de cette répartition par territoire



L'enveloppe globale disponible a permis de répondre à 74 % des demandes. L'aide financière accordée a été ajustée selon les montants disponibles de même que, évidemment, la pertinence du projet. Un processus de sélection comprenant une validation de l'admissibilité des projets de même qu'une priorisation des projets faite, cette fois, à l'échelle de chacun des territoires, a permis d'attribuer un soutien financier à 97 projets.

## RÉPARTITION DES PROJETS SUBVENTIONNÉS

Territoire	Nombre de projets	Montant accordé
La Tuque	30	1 013 712 \$
Mékinac	33	715 099 \$
Maskinongé	16	406 008 \$
Des Chenaux	6	102 157 \$
Shawinigan	4	102 157 \$
Trois-Rivières	3	52 388 \$
Projets régionaux	5	208 324 \$
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>2 599 845 \$</b>

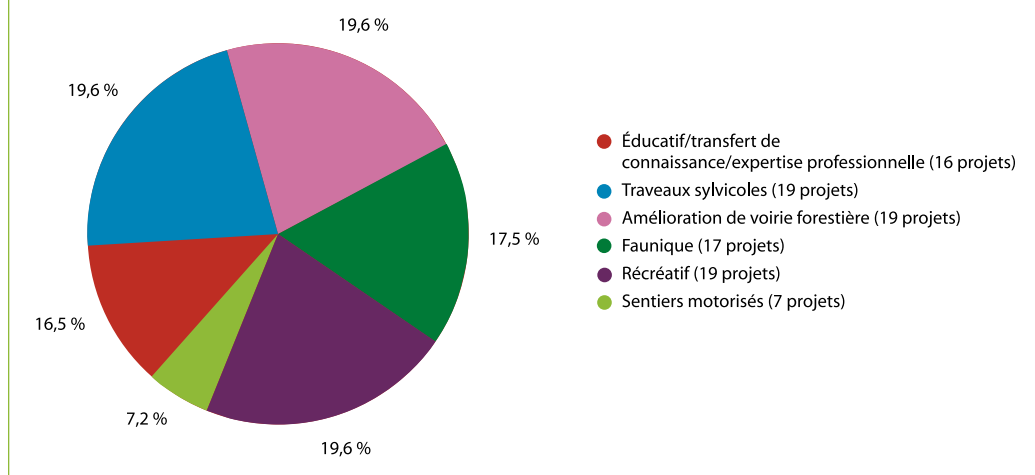
## TABLEAUX DES PROJETS RÉGIONAUX

Promoteur	Projet	Aide financière
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	Soutien régional pour la mise en place d'un réseau régional de sentiers récréatifs	40 081 \$
Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice	Organisation d'événements	47 488 \$
Association des pourvoyeurs de la Mauricie	Intégration des pourvoies au développement, à la protection et à la mise en valeur des ressources du milieu forestier	28 480 \$
Corporation du développement durable du Haut-Saint-Maurice	TRIADE	45 000 \$
Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy Inc. (CERFO)	Favoriser un approvisionnement constant en bois de feuillus nobles	47 275 \$
<b>TOTAL</b>		<b>208 324 \$</b>

Il faut préciser que le montant accordé aux projets régionaux est moindre que le montant disponible prévu au tableau de la répartition de l'enveloppe par territoire. Le solde de 19 565 \$ sera simplement transféré au budget 2007-2008 du Volet II. Cet écart s'explique par le fait que certains projets régionaux ont pu obtenir du financement en provenance du nouveau Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts.

Le tableau des projets régionaux donne un aperçu des différents champs d'activité dans lesquels s'inscrivent les projets subventionnés par le Volet II. Qu'il s'agisse de projets régionaux ou territoriaux, dans la très grande majorité des cas ce sont des projets à caractère récréatif, faunique et sylvicole.

### Graphique de la répartition des 97 projets par champ d'activité



Tous les promoteurs ont été en mesure d'amorcer la réalisation de leur projet à l'été 2006.

En décembre 2006, la CRÉ a enclenché le processus d'appel de projets afin d'être en mesure de traiter les dossiers soumis au Volet II dès que le ministre des Ressources naturelles et de la Faune fera connaître l'enveloppe allouée à la Mauricie pour l'exercice 2007-2008. Comme à chaque année, cette annonce devrait se faire avant l'été 2007.

# PROGRAMME DE PARTICIPATION RÉGIONALE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS

Le Programme de participation régionale (PPR) à la mise en valeur des forêts s'inscrit dans la foulée des recommandations de la Commission Coulombe visant à atténuer la baisse de possibilité ligneuse. Il constitue en somme l'une des mesures mises en place par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour soutenir la planification des activités d'aménagement et pour favoriser la vulgarisation et le transfert technologique.

La CRÉ assure la gestion de ce Programme pour une période de trois ans prenant fin en 2009. Le Programme comprend trois champs d'activité :

- 1 Axé sur le soutien aux intervenants et organismes du milieu pour la planification des activités d'aménagement forestier;
- 2 Axé sur le soutien en matière d'éducation forestière ou de transfert technologique;
- 3 Axé sur l'expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts.

Le budget alloué à la Mauricie a été calculé en tenant compte de trois critères : les redevances versées par les industriels forestiers, la superficie productive des propriétés privées et des terres publiques intermunicipales et les autres droits qui s'exercent sur le territoire public.

Ainsi, pour l'exercice 2006-2007, la Mauricie disposait d'une enveloppe de 497 000 \$ dont 150 000\$ ont été attribués exclusivement au projet TRIADE. L'annonce de ce montant a été faite en conférence de presse, le 29 mai 2006, par la ministre responsable de la région de la Mauricie.

Avant de lancer l'appel de projets, la CRÉ et la direction régionale du Ministère devaient convenir de la répartition du budget par champ d'activité.

En juin 2006, onze projets ont été soumis à la CRÉ dans le cadre du PPR pour des demandes d'aide financière totalisant 550 102 \$.

À la suite de l'analyse des projets reçus, huit ont été retenus et de ce nombre, trois ont bénéficié également du support financier du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II, afin de compléter leur montage financier.

L'enveloppe disponible n'ayant pas été écoluée et un projet ayant été abandonné en cours de route, il a été convenu de reporter le solde, qui s'élève à 133 916 \$, au prochain exercice.

En février 2007, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a confirmé le montant de 497 000 \$ pour le PPR de 2007-2008. Ainsi, en fin d'exercice, la CRÉ a pu amorcer le processus visant la répartition de l'enveloppe par champ d'activité, s'apprêtant ainsi à lancer un nouvel appel de projets au cours du printemps 2007.

## TABLEAU DES PROJETS RETENUS

Activité	Promoteur	Aide financière
Activité 1	Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie	40 000 \$
Activité 1	Association des pourvoires de la Mauricie	34 464 \$
Activité 1	Association des trappeurs Mauricie-Bois-Francis	2 500 \$
Activité 2	Association touristique de la Mauricie	35 000 \$
Activité 2	Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice	40 000 \$
Activité 2	Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice	40 000 \$
Activité 2	Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice	16 680 \$
Activité 3	Corporation du développement durable du Haut-Saint-Maurice	147 000 \$
<b>Total</b>		<b>355 644 \$</b>



Pour l'annonce du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts, le 29 mai 2006, la ministre Julie Boulet était accompagnée de la présidente de la CRÉ, France Beaulieu, et du coprésident du comité d'implantation de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, Jacques Pinard.

## RÉPARTITION SELON L'ACTIVITÉ

Activité	%	Montant
Activité 1	29	144 060 \$
Activité 2	39	196 000 \$
Activité 3	30	147 000 \$
Frais de gestion	2	9 940 \$
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>497 000 \$</b>

## PROJETS SOUMIS AU PPR

Activité	Nombre de projets	Montant demandé
Activité 1	3	149 345 \$
Activité 2	7	250 757 \$
Activité 3	1	150 000 \$
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>550 102 \$</b>

# FONDS DE LA MAURICIE POUR LES ARTS ET LES LETTRES

L'exercice 2006-2007 a été marqué par la fin de l'entente spécifique liant la CRÉ et le Conseil des arts et des lettres du Québec, entente ayant permis la création du Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres. Une enveloppe de 300 000 \$ sur trois ans a été mise à la disposition des artistes et des écrivains professionnels de la région.

Au cours des trois années de l'entente, 51 bourses ont été remises pour soutenir la réalisation de 34 projets. Plus d'une quarantaine d'artistes ont bénéficié du Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres. Le nombre de bourses n'équivaut pas au nombre d'artistes simplement parce que certains projets étaient initiés par un collectif d'artistes et que certains artistes ont été boursiers à deux reprises (voir tableau page 22).

Au total, 94 projets ont été soumis au Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres au cours de trois appels de projets qui ont été effectués dans le cadre de cette entente. De ce nombre, 83 projets étaient admissibles. Les demandes associées aux projets admissibles totalisaient 732 897 \$. L'enveloppe disponible a permis de répondre à hauteur de 41 % de ces demandes.

Les projets soutenus touchent huit disciplines différentes. La musique, les métiers d'art, les arts visuels et le théâtre sont les disciplines qui enregistrent le plus grand nombre de projets, avec plus de la moitié des projets retenus. Suivent, toujours en ordre d'importance du nombre, la littérature, les arts médiatiques, la danse et les arts multidisciplinaires.

La date de tombée du troisième et dernier concours ou appel de projets était le 2 octobre 2006. À cette date, 18 dossiers ont été déposés à la CRÉ. Comme ce fut le cas pour les concours antérieurs, le processus de sélection a été amorcé par la constitution d'un jury formé de pairs de la Mauricie. À la suite de l'analyse des 15 dossiers jugés admissibles, le jury a recommandé à la CRÉ et au CALQ de soutenir la réalisation de 10 projets. L'annonce de ces résultats a été faite dans le cadre d'une conférence de presse le 20 février 2007.

Lors de cette conférence de presse, la présidente de la CRÉ, Mme France Beaulieu, a souligné le rôle de première importance que jouent les artistes et écrivains au chapitre, entre autres, de la fierté mauricienne et du développement du sentiment d'appartenance envers la Mauricie. « Ils sont au cœur de la vitalité culturelle régionale, de la vitalité sociale et économique également. À travers leurs réalisations, ils contribuent au caractère distinctif de la Mauricie. Avec eux, se forge tout un pan de l'identité mauricienne » a-t-elle précisé.

En fin d'exercice, la CRÉ s'est engagée dans un processus de négociation avec ses partenaires afin de renouveler l'entente et ainsi, doter la région d'un nouveau fonds destiné à la pratique artistique professionnelle en Mauricie. Comme ce fut le cas pour le Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres 2004-2007, le nouveau fonds viserait à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et écrivains professionnels, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à stimuler des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et à l'émergence d'une relève régionale.

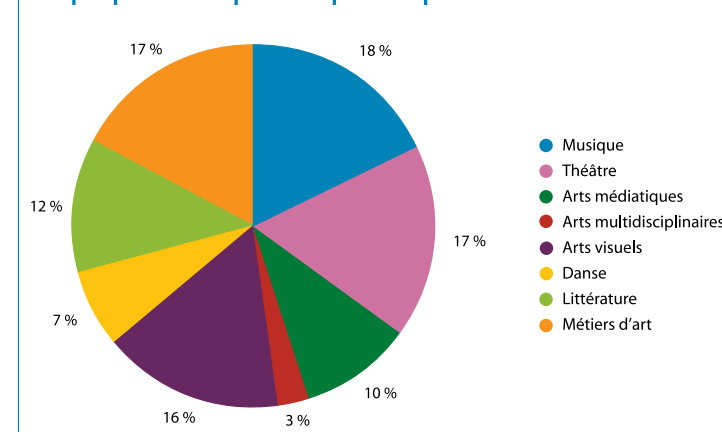


Le bilan du Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres a été fait dans le cadre d'une conférence de presse le 20 février 2007. Plusieurs artistes boursiers y étaient. À l'avant, entourant la présidente de la CRÉ, France Beaulieu, le directeur général du Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie, Eric Lord, et le président - directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, Yvan Gauthier.

## BILAN 2004-2007

Discipline	Nombre de projets	Nombre de bourses	Total des bourses
Arts médiatiques	3	3	30 000 \$
Arts multidisciplinaires	1	2	10 000 \$
Arts visuels	7	7	46 254 \$
Danse	2	4	20 000 \$
Littérature	4	4	35 031 \$
Métiers d'art	6	9	50 683 \$
Musique	6	11	52 310 \$
Théâtre	5	11	49 000 \$
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>51</b>	<b>293 278 \$</b>

## Graphique de la répartition par discipline



## BOURSIERS FONDS DE LA MAURICIE POUR LES ARTS ET LES LETTRES 2004-2007

Discipline	Concours I - 24 janvier 2005		Concours II - 3 octobre 2005		Concours III - 2 octobre 2006	
	Nom	Bourse	Nom	Bourse	Nom	Bourse
Arts médiatiques	Carolane Saint-Pierre	10 000 \$	Gilles Roux Edouard Verbeek	10 000 \$ 10 000 \$		
Arts multidisciplinaires	Pierre Labrie et Alain Fleurent	10 000 \$				
Arts Visuels	Fontaine Leriche	7 010 \$	Jocelyne Duchesne	2 171 \$	Isabelle Gauvin	9 638 \$
	Annie Pelletier	7 800 \$			* Josette Villeneuve	7 680 \$
	Akiko Sasaki	5 000 \$				
	* Josette Villeneuve	6 955 \$				
Danse	* Karine Dion et Ghislain Turcotte	10 000 \$	* Karine Dion et Ghislain Turcotte	10 000 \$		
Littérature	* Yves Boisvert	6 940 \$	* Yves Boisvert Frédéric Pellerin	8 091 \$ 10 000 \$	Réjean Bonenfant	10 000 \$
Métiers d'art	* Judith Picard	5 800 \$	Alejandra Elena Basanes et Alberto Guillermo Raynie	8 240 \$	Isabelle Garceau	10 000 \$
			* Judith Picard	8 893 \$	Sylvie Leblanc et Paule Landry Marie-Ève Proteau et Nicolas St-Pierre	7 750 \$ 10 000 \$
Musique	Philippe Bournival, Sébastien Deshaies, François Toutant et Magalie Lemieux	10 000 \$	Caryne Mailhot et Nathalie Rivard Denise Trudel	5 100 \$ 9 000 \$	Nancy Groleau Sébastien Lépine	8 210 \$ 10 000 \$
	Isabelle Lefebvre et Gilles Hamelin	10 000 \$				
Théâtre	* Jacob Brindamour, Jennifer Miller et Sylvain Longpré	10 000 \$	* Jacob Brindamour, Jennifer Miller et Sylvain Longpré	9 000 \$	François Laneuville	10 000 \$
			Yannick Legault et Steve Normandin	10 000 \$	Marie-Josée Plouffe et Anne Marichal	10 000 \$
<b>Total</b>		<b>99 505 \$</b>		<b>100 495 \$</b>		<b>93 278 \$</b>

\* Boursier(ère) à plus d'un concours

## FONDS-SOUTIEN MAURICIE

L'annonce officielle du Fonds-Soutien Mauricie a été faite par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le 5 mai 2006. Quatre jours plus tard, les partenaires commanditaires signaient les documents de constitution de l'organisme. Ces partenaires, les MRC des Chénoux, Mékinac et Maskinongé, les villes de La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières, Desjardins et Tourisme Mauricie, ont mandaté un consultant externe pour la coordination des travaux qui ont mené au démarrage officiel des opérations en septembre 2006.

C'est précisément le 13 septembre 2006 que le président M. Michel Dorais, de Desjardins, et le coordonnateur M. Luc Méthot ont lancé les opérations du Fonds-Soutien Mauricie. Mis en place sous l'égide de la CRÉ, qui agit à titre de fiduciaire, le fonds de capital de risque disposait à ce moment-là d'une enveloppe de 1 831 500 \$ dont le tiers, soit 610 500 \$, provenait du milieu municipal et de la communauté d'affaires.

L'automne 2006 a été consacré à promouvoir le Fonds-Soutien notamment auprès des organismes de financement de la région et du réseau de développement économique, entre autres, les Fonds Laprade, SADC et CLD. Ce fonds de capital de risque se veut un levier pour la diversification économique, misant particulièrement sur les entreprises manufacturières de produits et services à valeur ajoutée, l'industrie touristique, le tertiaire moteur et la transformation des ressources naturelles.

Les premiers mois d'opération du Fonds-Soutien ont été relativement effervescents. Son conseil d'administration a tenu cinq rencontres. En fin d'exercice, huit demandes de financement étaient en cours de traitement. Il faut préciser que le Fonds-Soutien Mauricie s'appuie sur les six CLD/SDÉ pour présélectionner les dossiers qui sont par la suite analysés par le coordonnateur.

En fin d'exercice, le conseil d'administration était sur le point d'attacher de nouvelles contributions afin d'augmenter la part du milieu et, par conséquent, d'atteindre l'enveloppe maximale de 3 M \$ prévue au programme d'Investissement Québec-FIER Inc.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION FONDS-SOUTIEN MAURICIE

Michel Dorais	Desjardins (président du Fonds-Soutien)
Sylvie Fontaine	CLD de Maskinongé
Nancy Doucet	CLD de Mékinac
Daniel Béliveau	CLD des Chénoux
Danielle Rémillard	CLD du Haut-Saint-Maurice
Yves Marchand	SDÉ de Trois-Rivières
Luc Arvisais	CLD de Shawinigan
André Nollet	Tourisme Mauricie
Luc Méthot	Consultant (coordonnateur du Fonds-Soutien)
Patrick Guérard	CRÉ de la Mauricie (observateur)
À déterminer	Investissement Québec-FIER inc.



Plusieurs représentants d'organismes économiques ont assisté au lancement du Fonds-Soutien Mauricie et au dévoilement de son logo, le 13 septembre 2006.

## COMMUNICATION ET REPRÉSENTATION

La CRÉ a diffusé plus d'une quarantaine de communiqués de presse, certains d'entre eux étant une initiative conjointe avec des partenaires régionaux. Elle a également été associée à des communiqués conjoints diffusés par l'ensemble des régions ressources du Québec. En tout temps, la tenue d'une assemblée publique de la CRÉ a fait l'objet d'un communiqué.

Une quinzaine de conférences de presse ont été organisées par la CRÉ en 2006-2007. De plus, elle a participé à un grand nombre de conférences de presse initiées par des partenaires du milieu ou gouvernementaux et au cours desquelles la présidente était invitée à prononcer une allocution.

Par ailleurs, la CRÉ a participé à différentes parutions du bulletin de la Table Québec-régions. Elle a émis également quelques avis publics et publicités tout au long de l'année, et elle a profité d'une visibilité à travers tous les événements auxquels elle a été associée à titre de commanditaire ou partenaire promotionnel. Pas moins d'une cinquantaine d'entrevues ou d'interventions de la CRÉ ont été enregistrées dans les médias électroniques de la région au cours de l'exercice 2006-2007.

Le bulletin électronique a été publié à un rythme régulier, aux deux mois, plus précisément dans les quinze jours précédant chacune des assemblées publiques de la CRÉ. La liste de diffusion liée à ce bulletin d'information compte 670 utilisateurs, une hausse de 17 % comparativement à l'année dernière. D'autre part, le site Internet de la CRÉ a été légèrement modifié afin d'en améliorer certains aspects visuels.

Le site [www.photomauricie.com](http://www.photomauricie.com) a été complètement refait au cours de l'exercice 2006-2007, à l'initiative de la CRÉ, des six CLD/SDÉ de la Mauricie et de Tourisme Mauricie. Ce répertoire photographique sur la Mauricie est mis à la disposition des organismes ayant à cœur la promotion et le rayonnement de la Mauricie. Le répertoire offre environ 1000 documents, deux fois plus qu'auparavant. En mars 2007, 150 utilisateurs étaient inscrits sur le nouveau [photomauricie.com](http://photomauricie.com) depuis sa mise en ligne le 2 octobre 2006.

Sur le plan de la représentation, la CRÉ est demeurée active en siégeant à plus d'un conseil d'administration et sur plusieurs instances de concertation régionales, entre autres : Fonds-Soutien Mauricie, TGV net Mauricie, Musée québécois de culture populaire, Table régionale de l'éducation, Maison familiale rurale de Maskinongé, Réserves fauniques du Saint-Maurice et de Mastigouche, Technopole Vallée du Saint-Maurice, Conseil régional d'économie sociale, Réseau de développement agroalimentaire, Conférence administrative régionale.

La CRÉ a participé également à plusieurs colloques dont celui des communicateurs municipaux du Québec, le colloque de Wemotaci, le colloque national Femmes en emploi et CRÉ, de même que le congrès de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice et le colloque régional sur l'économie sociale.

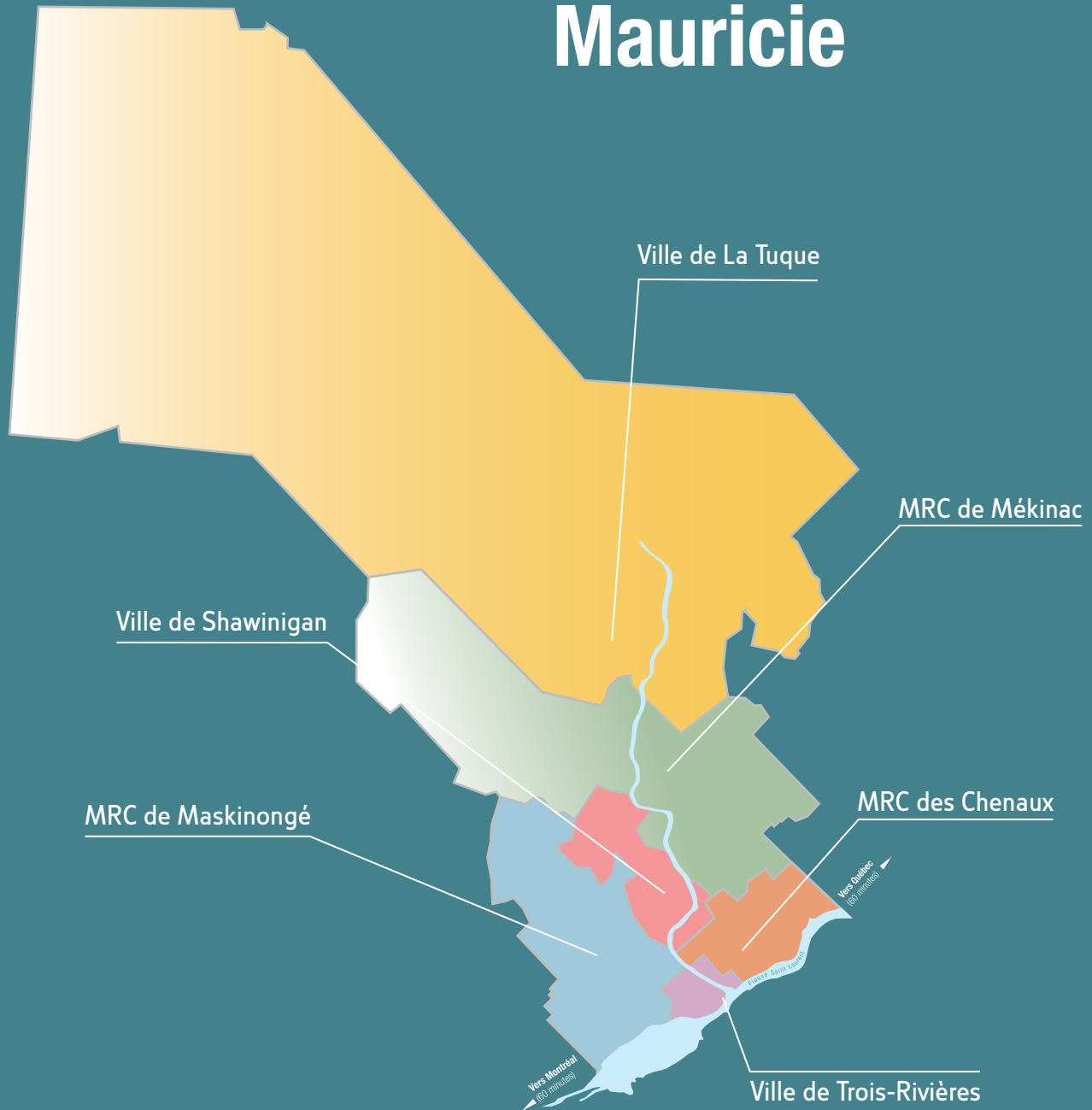


Présentation du nouveau site [photomauricie.com](http://photomauricie.com), le 2 octobre 2006.

### Crédits photos de la page couverture :

PhotoMauricie.com  
J. Massicotte, CLD Mékinac  
Stéphan Desrochers  
CLD de la MRC de Maskinongé  
Pierre Thibault  
René Le Bourdais  
Marc Baribeau

# Mauricie



**CRÉ**  
de la *Mauricie*  
Conférence régionale des élus

3450, boul. Gene-H.-Kruger, bur. 200  
Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3

Téléphone : 819 691-4969  
Télécopieur : 819 691-4960  
crem@cre-mauricie.qc.ca  
[www.cre-mauricie.qc.ca](http://www.cre-mauricie.qc.ca)